

Service Enseignement - Affaires Scolaires - Ecoles Primaires et Maternelles - Contrat de Ville - Subventions pour 1998

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de la séance du 25 mai 1998, le Conseil Municipal a retenu diverses actions concernant le secteur de l'Enseignement dont le financement définitif s'établit comme suit :

Thème quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé action	Financement Ville
Scolaire Grette Brulard	- Maternelle Brulard - DIFS - Ecole Sainte-Famille	Projet global - Petite Enfance Mieux communiquer pour vivre	7 000 F 7 000 F
Scolaire Planoise	- Maternelle Ile de France	Acquisition jeux mobiles	5 500 F
Scolaire Rosemont	- Maternelle Rosemont	Projet d'école - le livre	7 000 F
Scolaire Montrapon / Fontaine-Ecu	- Maternelle Viancin/ Graviers Blancs	Sur les chemins du bâtiment	3 850 F
Scolaire Clairs-Soleils	- Maternelle Jean Macé - Primaire Jean Macé	Développement de l'enfant Culture - facteur d'intégration et de réussite	6 400 F 12 000 F
Scolaire Palente - Orchamps	- Primaire Jean Zay - Maternelle Jean Zay	De la lecture à l'expression écrite Notre environnement c'est nous	14 000 F 5 000 F
Scolaire Palente - Orchamps	- Primaire Condorcet - Maternelle Condorcet	BCD Développer la lecture	6 000 F 4 800 F
TOTAL			78 550 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver le financement proposé ci-dessus, étant entendu que les crédits seront prélevés sur le budget primitif de l'exercice courant à l'imputation 92.66.6574 code service 21100, après un transfert de 8 550 F de l'imputation 92.11.6574 à l'imputation 92.66.6574 code service 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.